

Rixheim, le 18 janvier 2024

Chers parents,

Dans le cadre des inscriptions 2024/2025 au périscolaire du midi et du soir de votre enfant, nous vous invitons, dès à présent, à prendre connaissance des informations importantes ci-après.

Dès le 5 février, vous pouvez télécharger, imprimer et préparer les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant. Deux possibilités s'offrent à vous :

- via notre site internet www.la-passerelle.fr
- sur place, à l'Accueil de La Passerelle aux horaires d'ouvertures habituels

La remise des dossiers complets à l'Accueil ou par mail se fera impérativement selon le planning suivant et d'après **le nom de l'enfant** :

DATES	SITES	Nom de l'enfant :	PAR MAIL
Lundi 11 mars	Romains	de A à H	romains.recres@la-passerelle.fr
Mardi 12 mars		de I à P	
Mercredi 13 mars		de Q à Z	
Vendredi 15 mars	Ile Napoléon	de A à L	ilenap.recres@la-passerelle.fr
Lundi 18 mars		de M à Z	
Mercredi 20 mars	Entremont	de A à H	entremont.recres@la-passerelle.fr
Jeudi 21 mars		de I à P	
Vendredi 22 mars		de Q à Z	

Tous les dossiers remis ou envoyés dans les délais seront examinés dès lors qu'ils sont complets et que la situation financière de la famille est à jour. Dans le cas contraire, ils seront systématiquement refusés. Un reçu papier ou électronique fera foi de la bonne réception du dossier.

Attention, pour les dossiers envoyés par mail, dans un souci de lisibilité, aucune photo ne sera acceptée et seuls les documents scannés en format PDF sont autorisés. Dans le cas contraire, ils ne pourront être acceptés.

Les dossiers envoyés sur toutes autres adresses mails ne seront pas pris en compte.

Les dossiers remis hors délai seront étudiés après traitement de ceux reçus dans les délais et selon les places disponibles. Ils seront à remettre obligatoirement à l'Accueil de la Passerelle.

Chaque dossier sera traité dans le plus grand souci d'équité. Les dossiers d'enfants en situation de handicap ou suivis par un organisme social (sur présentation de justificatifs) seront étudiés au cas par cas.

Courant du mois de mai, vous serez informés par mail ou par courrier des suites données à votre demande.

Nous vous prions de recevoir, chers parents, nos meilleurs salutations.

Philippe WOLFF



Président de La Passerelle

Catherine MATHIEU BECHT



Adjointe au Maire

Inscriptions périscolaire 2024/2025

Liste des éléments à fournir impérativement le jour des inscriptions

Attention ! tout dossier incomplet sera refusé

- ☐ N° allocataire CAF
(A reporter sur la feuille de renseignements)
- ☐ Fiche de renseignements dûment complétée (recto/verso)
(Les éléments renseignés sur cette fiche prendront effet sur votre dossier dès sa saisie)
- ☐ Contrats d'engagement
(En deux exemplaires)
- ☐ Copies lisibles des 4 pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant
- ☐ Copie complète de votre avis d'imposition 2023 (revenus 2022)
(Pour l'ensemble du foyer ou pour l'ensemble du foyer recomposé)
- ☐ Parmi les propositions suivantes :
Attestation de l'employeur, copie de la dernière fiche de salaire, extrait Kbis, attestation d'inscription à une formation, justificatif de demandeur d'emploi.
(Pour l'ensemble du foyer, ou pour l'ensemble du foyer recomposé et datant de moins de 3 mois.)
- ☐ Attestation d'assurance extrascolaire 2023/2024
Et au plus tard pour le 15/09/24 : l'attestation d'assurance extrascolaire 2024/2025
- ☐ RIB si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique
(Le prélèvement n'est pas reconduit automatiquement d'une année à l'autre)

Pour les parents séparés ou divorcés, ou dont l'autorité parentale est déléguée :

- ☐ Copie du jugement du Juge des Affaires Familiales concernant le droit de garde des enfants, ou attestation sur l'honneur du mode de garde de l'enfant.

**Attention ! Aucune photocopie ne sera possible à La Passerelle.
Merci de ne pas agraffer vos documents.**

*La fréquentation de notre structure d'accueil implique obligatoirement l'acceptation du règlement de fonctionnement du périscolaire accessible depuis notre site internet : www.la-passerelle.fr.
La Passerelle se réserve le droit d'actualiser ce règlement tout au long de l'année.*

[illegible]

RENSEIGNEMENTS ENFANT – inscription périscolaire, mercredis de loisirs, vacances

Nom de l'enfant :

Régime alimentaire :

Prénom de l'enfant :

Sans régime particulier : ☐

Date de naissance :

Sans porc : ☐

Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐

Sans viande : ☐

Allergies et intolérances alimentaires reconnues médicalement : - Protocole d'accueil individualisé (PAI) à mettre en place -

.....
.....
Attention ! La Passerelle n'est pas habilitée à proposer des plats spécifiques pour les enfants présentant des allergies alimentaires. Un protocole d'accueil individualisé peut être envisagé mais l'accueil de l'enfant ne pourra être effectif que lorsqu'il sera signé entre le médecin de l'enfant, les parents et le service Enfance.

Affections ou maladies chroniques nécessitant un traitement ou une attention particulière :

- Protocole d'accueil individualisé (PAI) à mettre en place -

.....
.....
Votre enfant est bénéficiaire (ou en cours de détection) de l'AEEH ? Oui ☐ Non ☐

Précautions diverses (lunettes, prothèses, ...) :

Ecole : Romains ☐ Entremont ☐ Ile Nap ☐ Centre ☐

Classe : Maternelle ☐ Elémentaire ☐

Autre : Collège ☐ Lycée ☐

AUTORISATIONS PARENTALES

J'autorise l'équipe d'animation à prendre, conserver et exploiter les enregistrements de la voix et/ou de l'image de mon enfant

Droit à l'image : ☐ oui ☐ non dont réseaux sociaux : ☐ oui ☐ non

Personnes majeures – autres que les parents- à joindre en cas d'urgence (noms et n° de téléphone) :

.....
.....
Personnes majeures – autres que les parents- autorisées à chercher l'enfant (noms et n° de téléphone) :

.....
.....
Je soussigné(e), responsable légal : Adulte 1 ☐ Adulte 2 ☐ Tuteur ☐

☐ Certifie par la présente que l'enfant a subi les vaccinations nécessaires exigées par la loi et a été reconnu apte à la pratique des activités de pleine nature (si non, joindre un certificat de contre-indication) – COPIE DES VACCINS A FOURNIR –

J'autorise le directeur du centre de loisirs à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions du médecin ☐ oui ☐ non

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

.....
.....
☐ Je ne souhaite pas recevoir l'actualité de La Passerelle par mail.

Je déclare exactes les informations portées sur cette fiche et m'engage à informer La Passerelle de toute modification ultérieure. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr

Fait à :

Le :

Signature :

→ **Etape n°1 : Besoins et souhaits à renseigner par les parents**

Je soussigné(e) père, mère, tuteur
 Concerne l'enfant
 Date de naissance de l'enfant
 Demeurant à

Ecole fréquentée :

Maternelle Entremont	☐	Elémentaire Entremont	☐
Maternelle Romains	☐	Elémentaire Romains	☐
Maternelle Ile Napoléon	☐	Elémentaire Ile Napoléon	☐

Besoins d'accueil :

Midi	Lundi	☐	Soir	Lundi	☐
	Mardi	☐		Mardi	☐
	Jeudi	☐		Jeudi	☐
	Vendredi	☐		Vendredi	☐

→ **Etape n°2 : Réponse des besoins et souhaits validés par La Passerelle**

Contrat d'engagement courant du au

Le porteur de l'engagement contractuel s'engage :

- à régler le forfait réservé pour leur(s) enfant(s) chaque mois.

Les parents s'engagent :

- à respecter les obligations mentionnées dans le règlement de fonctionnement accessible sur le site internet de La Passerelle (période de préavis lors d'une désinscription, motifs de création des avoirs, traitement médical...)

Participation financière calculée en fonction des revenus de la famille :

(sous réserve de modifications de la tarification M2A)

	Forfait (4j, 3j, 2j ou 1j)	Jours choisis	Nombre de mois du contrat
Midi			
Soir			

Coût journalier pour le midi :

Coût journalier pour le soir :

PAI alimentaire (Protocole d'Accueil Individualisé) : ☐ OUI ☐ NON

Fait en deux exemplaires,

Rixheim, le

Philippe WOLFF
Président

Signature des parents précédée
de la mention « Lu et Approuvé »

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr

→ **Etape n°1 : Besoins et souhaits à renseigner par les parents**

Je soussigné(e) père, mère, tuteur
 Concerne l'enfant
 Date de naissance de l'enfant
 Demeurant à

Ecole fréquentée :

Maternelle Entremont	☐	Elémentaire Entremont	☐
Maternelle Romains	☐	Elémentaire Romains	☐
Maternelle Ile Napoléon	☐	Elémentaire Ile Napoléon	☐

Besoins d'accueil :

Midi	Lundi	☐	Soir	Lundi	☐
	Mardi	☐		Mardi	☐
	Jeudi	☐		Jeudi	☐
	Vendredi	☐		Vendredi	☐

→ **Etape n°2 : Réponse des besoins et souhaits validés par La Passerelle**

Contrat d'engagement courant du au

Le porteur de l'engagement contractuel s'engage :

- à régler le forfait réservé pour leur(s) enfant(s) chaque mois.

Les parents s'engagent :

- à respecter les obligations mentionnées dans le règlement de fonctionnement accessible sur le site internet de La Passerelle (période de préavis lors d'une désinscription, motifs de création des avoirs, traitement médical...)

Participation financière calculée en fonction des revenus de la famille :

(sous réserve de modifications de la tarification M2A)

	Forfait (4j, 3j, 2j ou 1j)	Jours choisis	Nombre de mois du contrat
Midi			
Soir			

Coût journalier pour le midi :

Coût journalier pour le soir :

PAI alimentaire (Protocole d'Accueil Individualisé) : ☐ OUI ☐ NON

Fait en deux exemplaires,

Rixheim, le

Philippe WOLFF
Président

Signature des parents précédée
de la mention « Lu et Approuvé »

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr